

Chers parents,

votre enfant est appelé à passer, comme tous les écoliers de CM2 en France, une évaluation en français et en mathématiques. Comme toute évaluation, elle devrait permettre de situer votre enfant dans ses apprentissages, ce qu'il a appris, ce qui lui reste à apprendre. C'est important pour lui, pour vous, mais aussi pour l'enseignant qui doit pouvoir l'aider à progresser, à réussir. Pour cela, il a besoin de disposer d'éléments pour repérer la nature des difficultés.

Cette évaluation, mise en place depuis janvier 2009, ne répond pas à ces exigences et pose de nombreuses questions. Nous tenons à vous faire part des réserves que font les enseignants à son sujet.

D'une part, elle intervient en milieu d'année scolaire, date à laquelle toutes les notions du programme n'ont pas été consolidées, et qui ne laisse pas assez de temps pour mettre en place une aide efficace pour les élèves. D'autre part, évaluer des élèves sur des notions qui n'ont pas été abordées peut les mettre en difficulté. Nous serons donc très attentifs à ne pas mettre injustement vos enfants en situation d'échec.

Ensuite, la correction imposée ne permet pas de distinguer les résultats d'un élève qui, dans un exercice, a 7 ou 8 bonnes réponses sur 10 et celui qui n'en a aucune. Or, la plupart des enfants n'ont pas « tout juste » ou « tout faux ». Il est nécessaire de mesurer précisément où en est l'élève, de valoriser ses résultats, de l'encourager, de repérer l'origine de ses difficultés.

Pour répondre à ces critiques que nous avons formulées depuis 2009, le ministère a modifié le mode de correction, mais seulement pour un tiers des exercices. De plus, les résultats qui remonteront à l'Éducation nationale n'en tiendront pas compte, dénatureront les résultats de l'école...

Cette évaluation ne permet donc pas d'effectuer un bilan objectif des notions maîtrisées par chaque élève.

A ce jour, les modifications apportées restent très insuffisantes. Nous sommes convaincus que les évaluations réalisées en classe doivent être des outils au service de la réussite des élèves.

Nous continuons à demander au ministre que les évaluations CM2 redeviennent un véritable outil diagnostic et n'aient pas lieu en cours d'année, que leur correction permette véritablement de faire le bilan sur les apprentissages et la mise en oeuvre par l'enseignant d'une aide adaptée, d'être un outil pour vous informer des réussites et des difficultés éventuelles de votre enfant.

En souhaitant que vous partagiez ces exigences, nous vous prions de croire, chers parents, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité pour vos enfants.

Le conseil des maîtres de l'école